CAMILLE VERNET
Collège • Lycée • Cpge

Dossier de candidature 23-24 **INTERNAT Filles Garçons**

Date de réception de la demande (inscrite par le lycée) : ……

A compléter et à remettre dans les chaînes d'inscription.
Il concerne les élèves internes en 2022-2023 et les nouvelles demandes.
Lycéens : En principe, il est répondu favorablement aux demandes de renouvellement à l'Internat sauf souci disciplinaire.
Etudiants de CPGE : Les 2nde année postulent sur les places vacantes. Priorité aux demandes de CPGE 1ère année.
Rappel des capacités d'accueil globales 23-24 : 24 filles et 6 garçons. Il est possible qu'il n'y ait pas de places vacantes pour les CPGE 2nde année ou qu'il en manque en 1ère année. Les places sont proposées au fur et à mesure du dépôt des candidatures (voir date de réception ci-dessus).

Une commission a lieu le vendredi 7 juillet 2023 à cet effet. La réponse sera donnée dans les plus brefs délais.

Contacts Vie Scolaire Internat : 04.75.42.11.55 / vie-scolaire2.0260035x@ac-grenoble.fr / via Pronote message dans discussion à Assistants éducation internat
Toute absence doit être justifiée par mail au plus tard avant 18h30 le jour de l'absence. Merci de préciser en objet du mail : NOM – Prénom de l'élève – Classe – Absence internat.

Règlement intérieur (extrait) : Toute inscription à l'internat vaut approbation de son règlement intérieur (à consulter sur le site internet du lycée Camille Vernet : annexe F.4 du Règlement Intérieur de la Cité Scolaire).
Merci de le lire attentivement et d'en respecter l'ensemble des modalités.

Trousseau : Le jour de la rentrée, merci de vous munir des éléments nécessaires à la bonne installation de votre enfant dans les locaux (cf. précisions dans le Règlement Intérieur).

L'internat est ouvert du lundi au vendredi. Il est fermé le week-end.

LYCEEN ou ETUDIANT CAMILLE VERNET 2023-2024 :
Nom …… Prénom ……
SEXE : F ☐ ou G ☐
NIVEAU : ☐ 2de ☐ 1ère ☐ Terminale ☐ CPGE 1ère année ☐ CPGE 2ème année
Adresse courriel élève : ……
Adresse courriel parents : ……
Numéro de téléphone : ……
Adresse postale : ……
Pour les lycéens, enseignement demandé (spécialité, Bachibac, section basket…) :……

Ou

AUTRE LYCEEN (Amblard…) POUR L'ANNEE 2023-2024 :
Nom …… Prénom ……
Filles uniquement
Date et lieu de naissance ……
Établissement scolaire ……
Classe ……
N° de téléphone portable de l'élève ……

Représentant légal :
NOM - Prénom : ……
Adresse complète ……
……
Téléphone portable …… Téléphone fixe domicile ……

Elèves extérieurs uniquement
TRAJET Lycée Internat - DÉCHARGE DES PARENTS

J'autorise mon enfant ..... Classe : .....

à effectuer seul-e le trajet entre le Lycée ..... et l'internat du lycée Camille Vernet,

Je dégage le lycée Camille Vernet de toute responsabilité.

A ..... le..... Signature

LE CORRESPONDANT, Obligatoire pour l'admission à l'Internat, à compléter, au plus tard 2 semaines après la rentrée

Je soussigné (Nom/prénom) .....,
Demeurant à .....
(Valence et communes limitrophes exclusivement, 15 kms maximum)

- ✓ Téléphone fixe domicile .....
- ✓ Téléphone portable .....
- ✓ Téléphone travail .....

déclare être majeur et accepter d'être correspondant(e) de l'élève interne :

NOM :..... Prénom : .....

En conséquence, je m'engage à représenter la famille en toute circonstance, à venir chercher l'élève au lycée, et à l'accueillir chez moi en cas de force majeure.

A ..... le .....
Lu et approuvé, les parents
(même si l'élève est majeur-e)

Lu et approuvé,
le correspondant

AUTORISATION DE SORTIE Tous les élèves

Pour les sorties du MERCREDI SOIR

Deux choix se présentent :

1. Votre enfant sort librement dans Valence, **tous les mercredis de 12h à 18h30**. Il rejoint l'internat à cette heure-là, **dernier délai**.

2. Votre enfant quitte l'établissement le mercredi à 12h, **avec votre autorisation écrite annuelle**, pour se rendre chez vous (ou son correspondant) et pour revenir le jeudi matin dès la première heure de cours (en cas d'impossibilité d'arriver à l'heure ce jour-là, l'autorisation ne peut être demandée…).

Veuillez compléter l'intitulé choisi ci-dessous :

- ✓ Mon enfant ..... reste à l'internat tous les mercredis soirs.
- ✓ Mon enfant ..... rentre à mon domicile (ou va chez son correspondant) tous les mercredis soirs. **(Si exceptionnellement, votre enfant décide de rester un mercredi soir à l'internat, vous devez avertir le C.P.E, par écrit, obligatoirement)**

Date et signature des parents

Pour les sorties et activités EN SEMAINE

Deux choix se présentent :

1. A l'année, participation à une sortie ou une activité en lien avec un enseignement

Après les cours, j'autorise mon enfant ……., à se rendre aux activités prévues, dans le cadre de ……. (précisez l'enseignement spécifique), sous le contrôle du professeur organisateur (un repas froid pourra être fourni et demandé au service intendance, la semaine précédente).

Date et signature des parents

2. Sortie individuelle exceptionnelle. L'accord peut être donné si une autorisation écrite des parents a été remise à l'Assistant d'Education du dortoir de l'élève interne, ou envoyé par mail à l'adresse de la vie scolaire. Un repas froid sera demandé par l'élève à l'intendance du lycée Camille Vernet **le jeudi de la semaine précédente avant 14h. Le retour de la sortie ne devra pas excéder 22h00.**

« Élèves majeurs-es » : conformément à la loi, les élèves majeurs-es peuvent signer leur demande d'autorisation de sortie (document à demander aux C.P.E la semaine précédant leur majorité) ainsi que la justification de leurs absences. Cependant, les C.P.E se réservent le droit de vérification éventuelle, auprès des parents.

A remplir uniquement pour les internes non scolarisé-e-s à Camille Vernet FICHE MÉDICALE D'URGENCE

Nom / Prénom de l'élève :……
Classe : ……..
Date de naissance : ……../……../……..

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

Nom : ……. Nom : ……
Prénom : ……. Prénom : ……
Adresse : ……. Adresse : ……
…….. ……

En cas d'accident, l'établissement s'efforcera de prévenir les parents ou le responsable légal le plus rapidement possible. Merci de nous communiquer **plusieurs numéros de téléphone** :

Tel. Domicile ……. Tel. Domicile ……
Tel. Travail ……. Tel. Travail……

Numéro du correspondant : ……
Numéro de téléphone portable de l'élève : ……

Nom et numéro de téléphone du médecin traitant :……

En cas d'urgence, un-e élève accidenté-e ou malade est transporté-e par les services de secours vers l'hôpital. Les parents ou le représentant-e légal-e sont immédiatement avertis par nos soins. Un-e élève mineur-e ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné-e de ses parents, de son représentant-e légal-e ou de son correspondant.

Date du dernier rappel du vaccin antitétanique : ……
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Des éventuelles observations devront être portées à la connaissance de l'infirmière de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre……)
……

Signature des parents
(ou du *représentant-e légal-e*)

Signature de l'élève majeur-e